

Conseils d'ordre pratique :

Travail à la maison :

Les devoirs écrits du soir sont interdits. Pour notre part, il nous semble que des élèves de Cycle 3, notamment les élèves de CM2 doivent commencer à se préparer pour la sixième (utilisation d'un agenda).

Ainsi tous les soirs, il y a un résumé d'éveil, une règle de français et une règle de mathématiques à apprendre ou à relire et des exercices à faire. Ce travail ne devrait pas dépasser une demi-heure. Mais tout dépend du rythme de l'enfant...

La plupart des leçons et exercices sont à préparer pour la semaine suivante. Mais certaines préparations peuvent être données la veille pour le lendemain.

La dictée est à préparer le lundi soir pour le jeudi.

L'enfant apprend à s'organiser.

Les leçons pourront faire l'objet d'un résumé à trous, ou d'un questionnaire auquel il faudra répondre.

Les exercices sont corrigés de façon collective.

Des exercices (oraux ou écrits) d'anglais sont proposés également.

Chaque enfant se doit de tenir à jour ses :

- agenda

- cahier de devoirs du soir

Vous pouvez les vérifier.

Certains travaux de catéchèse (avec Sœur Jacqueline) ou de culture chrétienne (avec Mme Bureau) se terminent à la maison.

Vous pouvez en discuter avec eux.

L'année du C.M.2 est l'année de la profession de foi. Celle-ci aura lieu le Dimanche 16 Juin 2019.

Lecture:

Il serait bon que chaque enfant lise au moins deux livres par trimestre et en fasse le compte rendu oral ou écrit à la classe. Encourageons-les à lire.

Un roman sera lu et exploité en classe.

Informatique :

Des ateliers informatiques auront lieu au cours de l'année. Nous disposons de deux ordinateurs portables et de trois tablettes numériques.

Education Routière :

Les élèves participeront au forum de l'éducation routière en juin, organisée par la mairie. Des séances pratiques (vélo) seront assurées par le moniteur sportif municipal, en début et fin d'année scolaire. L'APER sera délivrée aux CM2.

Apprendre à Porter Secours :

Un livret apprendre à porter secours sera fait dans l'année scolaire. L'APS sera délivrée aux CM2.

Abonnements à des magazines :

revues à consulter à la maison (Milan/Bayard) ou bons d'abonnement à compléter (Fleurus/Ecole des Loisirs), si cela vous intéresse.

Musique, chant, danse :

Des intervenants extérieurs, financés par la Mairie via le Conseil Général de Vendée, initieront les enfants à la musique, ou au chant ou à la danse.

Dictionnaire :

Son utilisation est fréquente, il est indispensable à la maison, même si évidemment on peut chercher l'orthographe et/ou la signification d'un mot sur internet !

Livres scolaires :

Ils vous sont prêtés. Les livres de français ont six ans, ils seront remplacés dès que nos finances nous le permettront. Les livres de Maths sont tout neufs. Nous vous demandons de couvrir les livres afin qu'ils puissent rester en bon état. Dites aux enfants d'en prendre bien soin. Merci.

Les livres de français sont bien évidemment compatibles avec les nouveaux programmes de la rentrée de Septembre 2016. Certains chapitres ne seront pas faits parce qu'ils ne sont plus au programme.

Cahier du jour :

Tous les vendredis soirs, votre enfant vous rapportera son cahier du jour. Prenez le temps de le regarder, puis de le signer.

Cahier d'évaluations :

Ce cahier vous sera remis à différentes périodes de l'année scolaire. Voici les dates des cinq périodes :

- du 8 au 12 Octobre
- du 10 au 14 Décembre
- du 4 au 8 Février
- du 1 au 5 Avril
- du 3 au 7 Juin

Les résultats à ces évaluations vous seront communiqués sous forme de livrets.

Cahier de liaison :

très pratique, n'hésitez pas à l'utiliser pour échanger avec nous.

Lorsqu'un enfant ne respectera pas les règlements (classe/cour de récréation, cantine), il aura une punition. Celle-ci se fera sur ce cahier et devra être lue et signée par les parents.

Attention, l'exclusion temporaire pourrait être mise en place pour les enfants qui abusent de leur mauvais comportement.

C f. le Règlement Intérieur, la Charte Educative de Confiance, le Projet d'établissement (volets pédagogique, pastoral et éducatif).

Chante Mai 2019 :

Les CM1 et CM2 participeront à Chante Mai.

Education physique et sportive :

Obligatoire. Il est nécessaire que votre enfant ait une tenue adaptée (surtout les chaussures). Des séances de sport seront encadrées par Nicolas, moniteur municipal, le vendredi après-midi.

Un après-midi endurance aura lieu au cours du premier trimestre et une journée « Aquathlon » sera programmée au cours du troisième trimestre.

Séances de voile :

Cette année, les enfants vont bénéficier de séances de voile. Elles seront proposées en Septembre-Octobre.

Une sortie de trois jours au Lac du Maine à Angers (en lien avec notre thème) est prévue en fin d'année scolaire, avec les trois autres classes primaires.

Programmes :

Des nouveaux programmes (Cf site de l'éducation nationale) ont été mis en place à la rentrée de Septembre 2016.

En Français et en mathématiques les programmes sont moins denses.

L'Aide Pédagogique Complémentaire (APC) :

Les enfants qui auront besoin de l'APC, pourront être pris en charge avant la classe ou après la classe par un(e) enseignant(e). Les familles concernées seront informées du jour et de l'heure de la prise en charge. Début de l'aide, la semaine du 5 Novembre.

Rentrée en sixième :

Une réunion spéciale « entrée en sixième » aura lieu en présence du directeur du collège Amiral, au cours du second trimestre. Date à confirmer.

Rencontre avec les enseignantes :

Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et discuter du travail de votre enfant. Prendre rendez-vous S.V.P.

Catherine Paranque et Christine Bureau

ECOLE SAINT PAUL
1 rue Séraphin Buton
85180 Le Château d'Olonne
Tél : 02.51.21.07.79
E-mail : saintpaul.chefkate@wanadoo.fr
Site : <http://chateaudolonne-stpaul.fr>

Une école où l'on se sent bien.

Projet d'école : BIEN VIVRE ENSEMBLE
Thème de l'année : « Bien dans ma tête, bien dans mon corps, bien dans mon école ! »

COURS MOYEN 1ère année
COURS MOYEN 2^{ème} année
Cycle de Consolidation
Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème})

La confiance est la base de toute relation éducative et combien l'implication des parents est facteur de réussite scolaire des enfants.

Année scolaire 2018-2019
24 élèves (8 CM1 : 5 filles et 3 garçons ; 16 CM2 : 10 filles et 6 garçons)
Enseignantes : C.Paranque et C.Bureau